

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 AVRIL 2022 À 16 H 00

Rapport N° 8

ACTION UKRAINE : SOUTIEN AUX VICTIMES DU CONFLIT

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quinze avril, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 avril 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Éric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Cyril CINEUX, Christophe BERTUCAT pouvoir à Christine DULAC ROUGERIE, Magali GALLAIS pouvoir à Sylviane TARDIEU, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Estelle BRUANT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Wendy LAFAYE pouvoir à Pierre SABATIER, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Géraldine BASTIEN).

M. Alexis BLONDEAU arrive pendant le diaporama de la question n°2.

M. Eric FAIDY quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Alexis BLONDEAU.

M. Samir EL BAKKALI quitte la séance avant le vote de la question n°24 et donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL.

Rapport N° 8
ACTION UKRAINE : SOUTIEN AUX VICTIMES DU CONFLIT

Rapporteur : Sylviane TARDIEU

Face à la situation humanitaire en Ukraine suscitée par l'invasion du pays par la Russie, la France a décidé de se mobiliser pour apporter une aide en faveur des populations victimes du conflit.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères appelle les collectivités territoriales à soutenir l'Ukraine par des dons en nature ou financier. Le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO), géré par le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, plus précisément par la Direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger, a été mis en place et permet de coordonner la réponse des collectivités territoriales françaises aux situations d'urgence et de détresse subies par les populations civiles en Ukraine.

Ce fonds aura pour vocation première de venir en aide aux personnes réfugiées et de pourvoir à leurs besoins en renforçant les capacités des collectivités territoriales des pays frontaliers de l'Ukraine. En effet, l'exode massif des populations civiles, conduit les collectivités territoriales frontalières notamment de Pologne ou de Roumanie à être en première ligne dans l'accueil des réfugiés.

Cette aide permettra de soutenir les collectivités limitrophes concernées dans leur capacité à accueillir les réfugiés, et à leur offrir, ainsi qu'à leurs habitants, des services publics de qualité (hébergement d'urgence, restauration, soins, soutien psychologique...).

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite soutenir cette action en proposant, par le biais de la Direction des Relations Européennes et Internationales (DREI), une aide financière à hauteur de 10 000 euros qui sera versée à la Direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le versement de 10 000 € au fond de concours « contribution des collectivités territoriales au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crise humanitaire à l'étranger : action Ukraine – soutien aux victimes du conflit »
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération


TOTAL VOTANTS :	55	=	48 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	0	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **25 AVR. 2022**

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué




Jérôme AUSLENDER